



CABINET– Bureau de la communication interministérielle

Nouméa, le 3 février 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de M. Thierry Lataste, haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie

Ce vendredi 3 février, j'ai reçu les autorités politiques et coutumières du Mont-Dore avec lesquelles l'Etat est en contact permanent depuis trois mois afin de faire cesser les graves actes de délinquance qui empêchent la libre circulation sur la RP1 au niveau de la tribu de Saint-Louis.

J'ai senti, et c'est un sentiment qui était déjà celui de ceux qui ont assisté à la réunion qui a eu lieu en début de semaine, qu'il y a une volonté de faire avancer les choses.

Il y a des individus identifiés qui doivent être interpellés par les forces de l'ordre. Ils le seront. Ils le seront vite, nous l'espérons, grâce à ce dialogue qui a été engagé et qui va se poursuivre.

Pour le moment, il a été convenu que la route resterait fermée à la circulation de 19 heures à 5h30.

La situation sera réévaluée lundi. Si, et seulement si, les conditions de sécurité nous apparaissent réunies, nous rouvrirons la route la nuit.

Cette situation a un impact fort sur la vie de nos concitoyens, ils sont d'ailleurs pour certains venus me le dire ce matin en manifestant, dans le calme, devant les grilles du haut-commissariat.

J'ai reçu une délégation de l'association Citoyen mondorien à l'origine de ce rassemblement.

Contact presse :

Charlotte Mannevy

☎ 26 64 22 – 77 71 93

@ : charlotte.mannevy@nouvelle-caledonie.gouv.nc

J'entends et je comprends la colère et le désarroi de ceux qui sont empêchés de prendre la route avec les conséquences sociales et économiques que cela implique : les enfants qui ne peuvent aller à l'école, la fatigue, la crainte de perdre son travail etc. Cette situation est inacceptable.

Je leur ai dit que leur exaspération était légitime, et que je défendrai la libre circulation, qui est une liberté fondamentale, c'est de mon devoir. Et il est normal que lorsque ce droit est entravé, ce soit à l'Etat d'agir.

Mais ce rétablissement de la liberté de circulation ne se fera que dans les règles de l'Etat de droit.

Et si mon rôle est d'écouter et d'agir pour les Mondoriens qui souffrent de la situation qu'ils vivent actuellement, je ne peux que déplorer l'expression de certains responsables politiques lorsqu'ils qualifient la situation à Saint-Louis de « honte de la République ».

L'Etat est présent tous les jours sur le terrain. Durant ces trois derniers mois, plus de soixante opérations ont été menées au sein même de la tribu avec un minimum de 40 gendarmes engagés à chacune de ces opérations.

Des enquêtes ont lieu. Elles sont menées par un groupe dédié de 7 enquêteurs, qui travaillent à plein temps, uniquement sur ces affaires. 47 personnes ont été placées en garde à vue, 11 ont été incarcérées, 10 sont sous contrôle judiciaire. 12 autres personnes sont en attente de mise en examen. Au total, sur les 47 gardés à vue, 33 ont été impliqués. Ce qui montre bien l'excellent travail de ciblage qui a été réalisé.

Depuis fin octobre, 16 gendarmes ont été blessés en intervenant à Saint-Louis pour protéger nos concitoyens.

Nous sommes face à des individus dont le but est de tuer un gendarme, qui utilisent des armes de guerre pour arriver à leur terrible dessein, quitte à y perdre eux-mêmes la vie.

Par respect pour nos militaires qui risquent leur vie, par respect pour leurs familles qui vivent avec angoisse le risque d'une intervention qui tournerait au drame, j'invite ceux qui disent que l'Etat ne fait rien à modérer leurs propos.

Je sais que la plupart de nos concitoyens ont le sens de la mesure. Mais j'entends aussi les messages de haine, je les lis comme vous sur les réseaux sociaux. Ces propos sont inadmissibles dans notre pays et ils sont aussi dangereux.

Je conclurai en me permettant de citer le père Apikaoua qui a bien voulu ce matin encore - qu'il en soit remercié - éclairer nos échanges de sa sagesse et de sa bienveillance : « La solution est dans la prise de responsabilité. »

Contact presse :

Charlotte Mannevy

☎ 26 64 22 – 77 71 93

@ : charlotte.mannevy@nouvelle-caledonie.gouv.nc